



Mehagne, le 31 août 2020

Objet : Procédure en cas de suspicion de cas de Covid 19

- Retour de vacances

Si vous êtes de retour d'une zone rouge, il est obligatoire de se mettre en quatorzaine. Si c'était votre cas, votre enfant ne peut donc pas se présenter à l'école durant 14 jours. Il est dès lors nécessaire de contacter votre médecin traitant pour justifier l'absence de votre enfant. Si vous revenez d'une zone orange, il est toujours préférable de contacter votre médecin avant de remettre votre enfant à l'école.

- Mesures pour les personnes présentant des symptômes

Les enfants ou le personnel présentant des signes cliniques doivent rester à la maison et contacter le médecin traitant.

Si votre enfant présente un des symptômes suivants (fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte de goût et/ou d'odorat sans cause apparente nous vous contacterons pour qu'il soit vu par un médecin.

Il en est de même s'il présente au moins deux des symptômes suivants sans autre cause évidente : douleurs musculaires, fatigue, rhinite, maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse.

Si le médecin traitant jugera de la nécessité de faire un test. Si c'est le cas, l'enfant devra rester à la maison au moins jusqu'à ce que le résultat soit connu. Il pourra revenir à l'école en fonction de l'évaluation faite par le médecin si le test est négatif. S'il est positif, il doit être isolé au moins 7 jours à la maison et revenir à l'école après évaluation par le médecin traitant.

- **Cas confirmés de Covid 19**

Si un cas de Covid est confirmé dans la classe de votre enfant, il n'y aura pas de testing ou de quarantaine pour les autres enfants ou l'enseignant. Il faudra surveiller l'apparition éventuelle de symptômes durant 14 jours.

A partir de 2 cas de Covid confirmés en 14 jours au sein d'une même classe, toute la classe devra être testée.

- **Mesures pour les enfants cohabitants d'un cas Covid-19**

Les élèves étant contact d'un cas positif dans le ménage sont considérés comme des contacts à hauts risques.

En maternelle, l'enfant ne sera pas testé mais devra être mis en quarantaine durant 14 jours. Une évaluation avec le médecin traitant est toujours préférable avant le retour à l'école.

Pour un élève de primaire, il faudra le tester. Si le test est négatif, il pourra revenir à l'école après 14 jours et une évaluation avec le médecin traitant. Si le test est positif, il sera isolé à la maison durant 7 jours et devra revoir son médecin avant la reprise.

Toutes ces mesures peuvent paraître lourdes et contraignantes. Il est certain que le risque zéro n'existe pas et que nous devons donc rester très vigilants. Je vous demanderai donc de respecter ces règles. Il y va de la sécurité de tous les acteurs de l'école.

Je vous remercie pour votre compréhension. Je reste bien-sûr à votre disposition si vous avez d'autres questions.

S. GRANDRY

Directeur